

RESCORE

Centre de ressources pour les énergies marines renouvelables

DURÉE : 18 mois | LANCEMENT : 2020 | Budget total : 212 k€

CONTEXTE

Dès la création de France Energies Marines en 2012, le développement d'un centre de ressources a été envisagé. Il s'agissait d'un des trois piliers fondateurs de l'Institut avec le développement des projets de R&D et la gestion de sites d'essais en mer.

A l'instar des programmes de R&D collaborative, ce centre de ressources pour le secteur des énergies marines renouvelables permettra de favoriser la collaboration sur les stratégies de développement entre les acteurs français et internationaux. L'accès aux ressources françaises ainsi qu'aux infrastructures et expertises associées peut représenter des opportunités de réduction des coûts concernant le développement des projets.

OBJECTIFS

- Permettre l'accès et sensibiliser la filière aux ressources de France Energies Marines pour le développement des énergies marines renouvelables (EMR).
- Répondre au besoin plus large du secteur français des EMR concernant un accès centralisé aux ressources disponibles.
- Assurer l'interopérabilité avec les initiatives françaises et internationales existantes en matière de centres de ressources.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Déploiement d'un portail web offrant un accès aux informations du secteur des EMR : rapports, articles scientifiques, bases de données, réglementations, outils...
- Développement d'outils de recherche afin d'identifier les informations pertinentes sur la base de mots clés.
- Intégration d'un SIG pour attribuer des informations de localisation à chaque ressource.
- Description de toutes les ressources avec des métadonnées et accès à celles-ci soit en téléchargement immédiat, soit via le ou les propriétaire(s) qui seront clairement identifiés.



© Inspirito, AIS1 / Pixabay

TECHNOLOGIES



ÉTAPE DE LA CHAÎNE DE VALEUR



Études préliminaires Conception

TYPES DE RESSOURCES

- Données de caractérisation de sites.
- Données environnementales.
- Données de caractérisation des composants et des systèmes EMR.
- Rapports, lignes directrices, méthodologies, bibliographies, études d'impact.
- Liens vers ces mêmes données existant dans d'autres centres de ressources.

COMITÉ DE PILOTAGE



Ce projet bénéficie d'une aide de l'Etat de 106 k€, gérée par l'Agence Nationale de la Recherche (ANR) au titre du programme des Investissements d'Avenir.

